



Organiser un évènement Éco-responsable



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ASSOCIATIONS ET ORGANISATEURS
D'ÉVÈNEMENTS AU PAYS DES ECRINS



Charte d'engagement Éco-responsable du Pays des Écrins

A l'attention des associations et organisateurs d'événements et manifestations qui se tiennent sur le territoire.

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins s'est engagée dans une démarche de transition écologique raisonnée soucieuse de préserver son environnement et ses richesses naturels pour les générations futures. La CCPE développe, à l'échelle de son territoire, des solutions concrètes et quotidiennes visant à réduire l'empreinte écologique des activités humaines.

La Communauté de Communes souhaite inciter les associations et organisateurs d'événements à développer des pratiques les plus respectueuses possibles du public et de son environnement. Pour cela la collectivité les invite à suivre les recommandations d'une Charte destinée à développer des pratiques au moindre impact sur l'environnement et le climat.

La présente charte a pour objectif de fixer des orientations d'engagements, environnementales et écologiques, d'associations ou d'organismes privés percevant une aide de la collectivité. Chaque manifestation doit traduire concrètement la volonté des organisateurs de s'engager dans une démarche responsable.

LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

1. Rationaliser la gestion de l'eau potable, des ressources et des énergies.
2. Anticiper, organiser et assurer le tri des déchets.
3. Limiter les déchets liés à la logistique, aux participants, au public.
4. Privilégier les produits issus d'une production locale
5. Mettre en place une stratégie de transport
6. Communiquer et sensibiliser aux enjeux environnementaux.

L'association s'engage dans le cadre de son projet à respecter ces orientations. La Communauté de Communes du Pays des Ecrins, via le service transition écologique raisonné, informera et aidera les organisateurs dans cette démarche, en s'appuyant sur les institutions et services existants.

Le choix des actions doit rester cohérent en fonction des besoins et des difficultés du territoire mais réel. Le guide pratique indique par thématique des exemples d'actions concrètes.

Madame/Monsieur, représentant de l'organisme
....., organisateur de l'évènement
....., s'engage à respecter les prescriptions de la présente charte, dans le cadre du soutien matériel et/ou financier apporté par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins.

**Président de l'organisme
organisateur de l'évènement,**

SIGNATURE :

**Président de la Communauté de
Communes du Pays des Ecrins,
Cyrille DRUJON D'ASTROS**

SIGNATURE :

Guide pratique

Dans ce guide pratique, vous trouverez des thématiques avec des exemples concrets d'actions que vous pourrez mettre en place en fonction de vos besoins et de vos possibilités.

L'objectif est de vous aider à mettre en place de nouvelles actions ou de mettre en avant des actions déjà existantes.

Des outils et ressources existent sur le territoire pour vous aider !

Exemple d'actions générales

- Nommer un référent écoresponsable pour la manifestation, l'association...
- Utiliser les guides pratiques via l'ADEME, la Région...
- Faire appel aux collectivités locales pour aide technique, informative.
- Candidater aux écolabels événementiels pour avoir une aide financière supplémentaire

Contacts

- **Service transition CCPE** : Un chargé de mission est présent pour vous renseigner.
✉ s.taranto@cc-paysdesecrins.com ☎ 04 92 23 20 12 / 07 61 48 61 17
- **Service déchet CCPE** : Prêt de poubelles événementielles de tri et gestion ramassage déchet, assainissement.
✉ d.fourrat@cc-paysdesecrins.com ☎ 04 92 23 29 60
- **SMITOMGA** : Prêt gratuit d'éco cup, poubelles de tri, poubelles de compost, contacts et solutions pour limiter les déchets, information au public et conseils pour organisateurs.
✉ prevention@smitomga.com ☎ 04 92 45 59 92
- **Centre ressources CCPE** : Prêt de matériel.
✉ a.benbrahim@cc-paysdesecrins.com ☎ 07 88 24 03 39
- **Centre Socio-culturel des Ecrins - CCPE** : Prêt gratuit d'éco cup
✉ cscsaintjean@paysdesecrins.com ☎ 04 92 23 11 09
- **PETR économie circulaire** : un chargé de mission est à votre disposition pour conseils, contacts producteurs locaux. <http://www.paysgrandbrianconnais.fr>
✉ ctesecc@paysgrandbrianconnais.fr / 07 88 73 46 83
- **Parc National des Ecrins** : Informations au public
✉ info@ecrins-parcnational.fr ☎ 04 92 40 20 10
- **Office de Tourisme du Pays des Ecrins** : Offre de transport et hébergements écoresponsable.
✉ administration@paysdesecrins.com ☎ 04 92 23 03 11
- **La Miraille et Matériauthèque** : Location de vaisselles et achats de matériaux à bas prix.
✉ <http://lamiraille.org/> ☎ 04 92 49 62 88
✉ matériaux@lamiraille.org ☎ 07 62 65 83 01

Liens utiles

Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives :

www.aremacs.com

L'outil ADERE de l'ADEME : www.evenementresponsable.fr

<https://communication-responsable.ademe.fr/eco-evenement>

Guides utiles

[https://www.normandie.fr/sites/default/files/2020-](https://www.normandie.fr/sites/default/files/2020-06/guide_evenement_eco_responsable_syvedac.pdf)

[06/guide_evenement_eco_responsable_syvedac.pdf](https://www.normandie.fr/sites/default/files/2020-06/guide_evenement_eco_responsable_syvedac.pdf)

https://le-reses.org/wp-content/uploads/2021/05/RESES-Guide-Eco_Responsabiliser-Web.pdf

Limiter l'empreinte écologique du transport des personnes et des marchandises

Exemples d'actions

- Communication pour favoriser l'utilisation des transports en commun et les transports doux (marche, vélo), le covoiturage
- La mise en place de parking à vélos avec une signalétique
- L'optimisation et la mutualisation des livraisons
- Localiser l'événement dans une zone facilement accessible
- Communiquer les horaires de transports et des différentes possibilités de mobilités
- Signaler les parkings autour de l'événement et leurs liaisons aux transports en commun, aires de covoiturages
- Indiquer les cheminements doux
- Mise en place d'un tableau de covoiturage
- Mettre en place un tarif réduit pour utilisateurs de transport en commun
- Utilisation de vélos électriques pour les déplacements dans le site des bénévoles
- Communiquer sur les prestataires de location de vélos, navettes...

Economiser les ressources énergétiques

Exemples d'actions

- Un usage raisonné de l'énergie dans tous les postes de consommation
- Optimiser l'énergie naturelle, recourir autant que possible à la ventilation et l'éclairage naturel
- Privilégier les dispositifs d'éclairage (LED, et lampes basse consommation.) et de chauffage les plus performants

Limiter la consommation et pollution d'eau

Exemples d'actions

- Installer des toilettes sèches ou toilettes hybrides à la place des toilettes chimiques si besoin.
- Pour la restauration, utiliser un séparateur à graisse correctement dimensionné, et entretenu régulièrement, pour le rejet des eaux usées.
- Recourir à des produits d'entretiens éco-labélisés pour la remise en état, l'entretien et le nettoyage du site (ménage, vaisselle, etc.)

Réduire, Trier et revaloriser les déchets

Réduire la production de déchets à la source

Exemples d'actions

- Utiliser de la vaisselle réutilisable / compostable / recyclable : pour les assiettes, gobelets, couverts, plats, touillettes, pailles et autres, limitant ainsi l'utilisation de plastique à usage unique qui est aujourd'hui interdit
- Mettre en place un système de consigne pour la vaisselle / les gobelets réutilisables
- Mettre à disposition un accès à l'eau potable afin de limiter les bouteilles en plastique, et favoriser son utilisation avec le recours aux carafes, verres, gourdes ou éco-cups réutilisables

- Limiter la production d’emballages, favoriser la vente en vrac, privilégier les grands formats, ne pas utiliser de dosettes individuelles pour l’alimentation (sucres, sauces...)
- Recourir à du matériel décoratif et des accessoires de loisir durables : interdire les lâchers de ballons (baudruche, hélium...) et de confettis en plastique au profit de décorations papier/recyclables, remplacer les paillettes en plastique par des alternatives naturelles telle que la poudre de mica, favoriser l’utilisation de peinture à l’eau, etc.

Trier les déchets

Exemples d’actions

- Mettre en place un système de collecte et de tri des déchets : installer des poubelles de tri sélectif (déchets organiques/recyclables), et s’assurer de leur ramassage régulier pour éviter l’accumulation de déchets
- Mettre en place des cendriers sur le site
- Installer une signalétique ciblée sur les déchets produits par la manifestation et inciter les participants à trier leurs déchets
- Mettre en place un système de revalorisation des déchets sur site : avec des collecteurs pour un compostage des déchets organiques
- Garantir le tri et le traitement effectif des déchets liés à la manifestation : après l’événement, ramener aux points de collecte et de traitements appropriés les différents déchets triés

Privilégier une restauration durable

Exemple d’actions

- Vendre et utiliser des produits éco-responsables
- Privilégier la vente de produits locaux, de saison...
- Limiter le gaspillage alimentaire
- Accueillir des stands de producteurs locaux éco-responsables
- Faire don des produits comestibles restants (non déconditionnés, sans rupture de la chaîne du froid) à des associations pour redistribution
- Limiter la production de déchets liés à la restauration : réduction des emballages
- Installer des composteurs pour les déchets organiques en cuisine

Mettre en place une communication éco-responsable

Dématérialiser la communication

Exemples d’actions

- Dématérialisation de la communication au maximum : internet, SMS pour envoyer plans, newsletters, informations
- Billetterie en ligne
- Utiliser des moyens de communication permettant d’éviter les déplacements (visioconférence,...).

Communiquer de façon éco-responsable lorsque la dématérialisation ne sera pas disponible ou accessible

Exemples d’actions

- Une communication papier limitée, ciblée et écoresponsable : papier recyclé ou éco- labellisé, recto verso, pas d’aplat consommateur d’encre, encres végétales, etc.
- Vente et cadeaux de produits/goodies utiles, réutilisables et non jetables
- Élaborer une charte de conduite écocitoyenne pour le public
- Utiliser une signalétique éco-conçue et réutilisable
- Privilégier les produits issus du commerce équitable pour le textile ainsi que les impressions aux encres végétales
- Limiter les affiches et ne pas afficher sur les mobiliers urbains ou façades.

- Minimiser la distribution de tracts afin d'éviter tout abandon sur le site et ses abords, et ne pas afficher sur les mobiliers urbains ou façades

Sensibiliser aux enjeux du développement durable

Informier sur la démarche éco-responsable de l'événement

Exemples d'actions

- Informer et sensibiliser à la démarche éco-responsable de l'événement : les bénévoles, entreprises sous-traitantes et public
- Afficher la charte de la démarche éco-responsable de l'événement
- Si l'événement est récurrent, afficher un historique des bilans carbone pour valoriser la progression de la démarche écoresponsable
- Pour les petits évènements, produire un bilan environnemental

Sensibiliser le public et les intervenants aux enjeux du développement durable

Exemples d'actions

- Réaliser des expositions thématiques afin de sensibiliser sur les enjeux du développement durable, et les écogestes quotidiens liés au territoire
- Mettre en place des activités ludiques et participatives, ateliers et animations pédagogiques
- Inviter des associations environnementales à participer à l'événement, et valoriser leurs actions/conseils : position stand, équipes mobiles, annonces, etc.
- Établir un partenariat avec un organisme de sensibilisation et de préservation du développement durable
- Mettre en place une équipe mobile de bénévoles pour informer des écogestes à adopter

Préserver les sites naturels et la biodiversité en montagne

Exemples d'actions

- Respect du site occupé et de ses habitants
- Nettoyage des sites
- Mise en avant des bons gestes en sites naturels, quel que soit le milieu